



communiqué

N°: 124
No.:

Le 15 juin 1987

PARTICIPATION DU SECRÉTAIRE D'ÉTAT AUX AFFAIRES
EXTÉRIEURES À LA CONFÉRENCE POST-MINISTÉRIELLE
DE L'ANASE

Le secrétaire d'État Affaires extérieures, le très honorable Joe Clark, participera à la Conférence post-ministérielle de l'ANASE, qui doit avoir lieu à Singapour du 18 au 20 juin 1987. Tenue chaque année depuis 1979, la Conférence post-ministérielle suit immédiatement la réunion ministérielle de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ANASE); y assistent les ministres des Affaires étrangères des pays membres et leurs partenaires du "dialogue", c'est-à-dire l'Australie, le Canada, la Communauté européenne, le Japon, la Nouvelle-Zélande et les États-Unis. Les États membres à l'ANASE sont: Brunei, l'Indonésie, la Malaisie, les Philippines, Singapour et la Thaïlande.

Pendant la Conférence, M. Clark aura des échanges de vues avec les ministres de l'ANASE au sujet de la coopération entre le Canada et l'Association sur les plans commercial, industriel et du développement. Les ministres examineront aussi des questions internationales et régionales d'intérêt commun, notamment celles qui figuraient à l'ordre du jour du Sommet de Venise et de la réunion ministérielle de l'OTAN. M. Clark saisira également cette occasion pour avoir des entretiens bilatéraux avec plusieurs de ses homologues, qui participent à la Conférence.

.../2

L'année 1987 marque le cinquième anniversaire de la signature de l'Accord de coopération économique entre le Canada et l'ANASE, qui vise à renforcer la coopération technique, commerciale et en matière d'investissement. Le Canada fournit actuellement quelque 6 millions \$ par an pour des projets de développement régional demandés par l'ANASE, ainsi que des fonds pour diverses activités de coopération industrielle. Cela s'ajoute à l'aide bilatérale au développement consentie aux pays membres de l'ANASE, qui s'élève maintenant à près de 100 millions \$ par an. Les relations entre le Canada et l'ANASE continuent de se développer et les contacts se font de plus en plus nombreux à des fins de consultation et d'action concertée dans des domaines d'intérêt commun, tout particulièrement à l'égard de la nouvelle série de Négociations commerciales multilatérales. Le Canada et l'ANASE s'intéressent à la libéralisation du commerce mondial, en particulier, à la mise en valeur des ressources et de l'agriculture.